



Conseil "Compétitivité" **Luxembourg, 9 et 10 juin**

Le Conseil se tiendra les jeudi 9 et vendredi 10 juin 2022. Le jeudi 9 juin, le Conseil examinera les questions relatives au marché intérieur et à l'industrie. Les questions relatives à la recherche et à l'espace seront examinées le vendredi 10 juin.

Le Conseil de jeudi sera présidé par M^{me} Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, et le Conseil de vendredi par Mme Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La Commission européenne sera représentée par Mme Margrethe Vestager, Vice-Présidente exécutive de la Commission européenne, par M. Thierry Breton, Commissaire au marché intérieur, ainsi que par Mme Mariya Gabriel, Commissaire à l'innovation, à la recherche, à la culture, à l'éducation et à la jeunesse.

Marché intérieur et industrie (jeudi 9 juin)

Le jeudi, la session débutera à 10 h 00. Dans la matinée, les ministres chargés du marché intérieur et de l'industrie seront invités à adopter une orientation générale concernant la révision de la **directive sur les crédits aux consommateurs**. Les ministres tiendront également un débat d'orientation sur la résilience des **écosystèmes industriels stratégiques** européens et sur le **règlement européen sur les semi-conducteurs (Chips Act)**.

Recherche (vendredi 10 juin)

La session du Conseil reprendra le vendredi par une session débutant à 10h. Lors de la session du matin, les ministres chargés de la recherche seront invités à adopter trois textes de conclusions, portant sur valeurs et principes pour la **coopération internationale** dans la recherche et l'innovation, sur la promotion de la **science ouverte**, et sur les **missions européennes**. Les ministres tiendront ensuite un débat d'orientation sur le soutien des jeunes chercheurs en temps de crise.

Espace (vendredi 10 juin)

La session de l'après-midi consacrée à l'espace débutera à 15h30 par l'approbation des conclusions sur Copernicus à l'horizon 2035 et des conclusions sur une approche de l'UE en matière de gestion du trafic spatial. Par ailleurs, les ministres tiendront un débat d'orientation sur la résilience et la compétitivité du programme spatial de l'UE.

Briefing off de la Présidence: Mercredi 8 juin à 13h30

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Conférences de presse:

Jeudi 9 juin vers 16h45 (salle de presse à Luxembourg)

Vendredi 10 juin vers 14h30 et vers 17h45 (salle de presse à Luxembourg)

* * *

[Page de la session du Conseil "Compétitivité"](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

* * *

MARCHÉ INTÉRIEUR ET INDUSTRIE

Directive sur le crédit aux consommateurs

Le Conseil sera invité à examiner le projet d'orientation générale relative à la révision de la directive sur les crédits aux consommateurs. Cette directive révisée abroge et remplace l'actuelle directive de 2008 afin d'adapter la protection du consommateur aux réalités nouvelles des pratiques de marché et d'harmoniser le marché européen.

En effet, depuis l'adoption de la précédente directive, la numérisation croissante a entraîné d'importants changements sur le marché du crédit à la consommation, tant du côté de l'offre avec l'émergence de nouveaux produits et de nouveaux acteurs, que de la demande avec des achats en ligne plus fréquents. Il était ainsi nécessaire de prévoir un cadre compatible avec la diffusion d'informations sous format numérique, d'encadrer la publicité ou le recours à des systèmes automatisés de prise de décision et des sources de données non conventionnelles pour l'évaluation de la solvabilité des consommateurs par les prêteurs.

La Commission européenne a présenté la révision de la directive relative aux crédits aux consommateurs le 30 juin 2021. Parallèlement à celle du règlement relatif à la sécurité générale des produits, cette révision s'inscrit dans le cadre du nouvel agenda du consommateur, lancé en 2020, qui vise à actualiser le cadre stratégique global de la politique des consommateurs de l'UE.

Le 25 novembre 2021, lors de la session du Conseil "Compétitivité", la présidence slovène a présenté un rapport sur l'état d'avancement des travaux.

L'orientation générale dégagée servira de base aux négociations avec le Parlement européen, qui devraient débiter une fois que ce dernier aura adopté sa position.

Écosystèmes industriels stratégiques

La situation créée par les événements tragiques qui se déroulent en Ukraine met en évidence la nécessité de travailler sur les dépendances stratégiques de l'Europe et de rendre la base économique de l'Europe plus résiliente.

Des défis tels que la situation en Ukraine, les prix élevés de l'énergie et l'accès limité aux matières premières ont été au cœur de la réunion informelle des chefs d'État ou de gouvernement qui s'est tenue à Versailles les 10 et 11 mars. À l'issue de cette réunion, les dirigeants de l'UE se sont déclarés résolus, dans la déclaration de Versailles, à construire une base économique plus solide et plus ouverte, notamment en réduisant les dépendances stratégiques de l'UE.

Dans la mesure où ils ont un rôle important à jouer pour ce qui est de fournir des orientations destinées à renforcer la résilience des écosystèmes industriels stratégiques de l'UE, les ministres de la compétitivité de l'UE tiendront un débat public d'orientation à ce sujet, en particulier s'agissant de la résilience de l'approvisionnement en matières premières critiques. Ils seront invités à mettre en commun leurs idées et leurs approches pour accroître la résilience de l'économie de l'UE et réduire sa dépendance à l'égard des pays tiers.

Afin d'orienter le débat, la présidence invitera les ministres à partager leur point de vue sur les questions ci-après, sur la base d'une [note d'information](#):

- Quelles sont les actions prioritaires à mettre en œuvre pour poursuivre les travaux de la déclaration de Versailles et fixer des objectifs européens concrets de production et de réduction de nos dépendances dans les secteurs stratégiques?
- Compte-tenu de l'annonce d'une initiative réglementaire à venir sur les matières premières, et de l'augmentation de nos besoins pour mettre en œuvre la double transition, quelles orientations souhaiteriez-vous porter afin de développer la production primaire et secondaire en Europe et renforcer la résilience de nos approvisionnements extra-européens en matières premières critiques?

Dans deux publications récentes, la Commission a présenté les analyses et les actions entreprises pour réduire les dépendances économiques de l'UE et renforcer ses capacités stratégiques. Parmi ces actions figurent l'amélioration et la diversification des échanges commerciaux avec les partenaires internationaux et le renforcement de la capacité de l'UE à agir de manière autonome.

[Rapport annuel sur le marché unique 2022 \(Commission européenne\)](#)

[Communication de la Commission - Mise à jour de la nouvelle stratégie industrielle de 2020](#)

Règlement sur les semi-conducteurs

Les puces semi-conductrices sont essentielles pour un large éventail de produits technologiques et numériques, tels que les voitures, les appareils ménagers et les appareils électroniques. En raison de questions géostratégiques et de perturbations de la chaîne de valeur, l'industrie européenne est actuellement confrontée à des défis en matière d'approvisionnement en semi-conducteurs, ce qui pourrait également entraver la transition écologique et numérique de l'UE.

En vue de surmonter ces difficultés, la Commission européenne a présenté le règlement sur les semi-conducteurs le 8 février 2022. Ce train de mesures vise à réduire les vulnérabilités et la dépendance de l'UE vis-à-vis d'acteurs étrangers. Son objectif est d'améliorer la sécurité d'approvisionnement, la résilience et la souveraineté technologique de l'UE dans le domaine des semi-conducteurs.

Grâce au règlement sur les semi-conducteurs, la Commission cherche à intégrer les capacités nationales de production de semi-conducteurs dans une vision et une stratégie européennes cohérentes. La proposition de règlement sur les semi-conducteurs permettra de stimuler les investissements publics et privés dans l'UE en mettant en commun les fonds de l'UE et des États membres pour des actions auxquelles les acteurs privés devraient également participer.

En session publique, les ministres seront informés des progrès réalisés en ce qui concerne le règlement sur les semi-conducteurs. Les ministres seront invités à partager leurs points de vue sur les questions ci-après, sur la base d'une [note d'information](#):

- Considérez-vous qu'une action européenne coordonnée et rapide est nécessaire afin de répondre aux difficultés actuelles en semi-conducteurs et d'anticiper les difficultés futures?
- Estimez-vous que les actions proposées par la Commission européenne sur les semi-conducteurs offrent des leviers pertinents pour renforcer les capacités de production à court et à long terme et accroître la résilience des approvisionnements en Europe? Considérez-vous par ailleurs qu'elles apportent des solutions permettant de dynamiser le transfert des innovations portées par l'écosystème européen de recherche vers l'industrie?

[Rapport sur l'état des travaux sur le règlement sur les semi-conducteurs](#)

Divers

a) Droits des consommateurs dans le cadre de la transition écologique

La présidence française informera les ministres de l'état d'avancement des travaux sur la proposition de directive relative aux droits des consommateurs dans le cadre de la transition écologique. Proposée par la Commission européenne le 30 mars 2022, cette proposition permettra aux consommateurs de faire des choix éclairés et respectueux de l'environnement lorsqu'ils achètent des produits. La directive fournira des informations sur les mesures à prendre pour faire réparer un produit.

[Informations communiquées par la Commission européenne \(30 mars 2022\)](#)

b) Programme de travail de la future présidence

La délégation tchèque informera le Conseil du programme de travail de la future présidence tchèque dans les domaines du marché intérieur et de l'industrie.

RECHERCHE

Conclusions sur les valeurs et principes pour la coopération internationale dans la recherche et l'innovation

Les ministres sont invités à adopter les conclusions sur les valeurs et principes pour la coopération internationale dans la recherche et l'innovation. Ces conclusions du Conseil développent les valeurs et les principes de l'UE qui devraient guider la coopération internationale en matière de recherche et d'innovation.

Les conclusions font suite aux conclusions du Conseil du 28 septembre 2021 relatives à l'approche mondiale de la recherche et de l'innovation, qui détaillent la stratégie de coopération internationale de l'UE dans un monde en mutation et appellent à un dialogue multilatéral associant les principaux partenaires internationaux de l'UE.

Les conclusions s'inscrivent également dans le prolongement de la recommandation du Conseil sur un pacte pour la recherche et l'innovation, adoptée le 26 novembre 2021, qui recommande aux États membres d'appliquer un socle de valeurs et de principes pour la recherche et l'innovation dans l'Union.

Une déclaration relative aux impacts de l'agression militaire menée par la Russie contre l'Ukraine sur la recherche et l'innovation a été annexée aux Conclusions.

[Conclusions sur les valeurs et principes pour la coopération internationale dans la recherche et l'innovation](#)

[Conclusions sur les valeurs et principes pour la coopération internationale dans la recherche et l'innovation – déclaration sur l'agression militaire russe contre l'Ukraine](#)

[Le Conseil approuve une approche mondiale de la recherche et de l'innovation \(communiqué de presse, 28 septembre 2021\)](#)

[Nouveau pacte et nouvelle structure de gouvernance pour l'espace européen de la recherche \(EER\) \(communiqué de presse, 26 novembre 2021\)](#)

Science ouverte

Les ministres sont invités à adopter des conclusions sur la science ouverte. La science ouverte est cruciale pour améliorer la qualité, l'efficacité, la transparence et l'intégrité de la recherche et de l'innovation. Dans ses Conclusions sur la science ouverte, le Conseil propose une action conjointe portant sur trois enjeux : la réforme des systèmes d'évaluation de la recherche, le développement des capacités éditoriales de l'Union et la promotion du multilinguisme pour améliorer la visibilité des résultats de la recherche.

[Conclusions sur l'évaluation de la recherche et la mise en œuvre de la science ouverte](#)
[L'espace européen de la recherche \(informations générales\)](#)

Missions européennes

Les ministres sont invités à adopter des Conclusions du Conseil sur les missions européennes. Les missions européennes sont une grande nouveauté du neuvième programme cadre de la recherche et de l'innovation, Horizon Europe. Elles visent à résoudre de grands défis sociétaux avec une approche collaborative, transnationale, inclusive, multidisciplinaire et intersectorielle. Les cinq missions européennes identifiées par la Commission dans sa communication du 29

septembre 2021 concernent le changement climatique, le cancer, la santé des océans et des eaux, les villes neutres pour le climat et intelligentes, et la bonne santé des sols.

Dans ses conclusions sur les missions européennes, le Conseil fournit des orientations sur les mécanismes de gouvernance des missions, sur les investissements des programmes de l'Union, des acteurs publics aux niveaux national et local et des acteurs privés, sur le cadre de suivi, de révision et d'évaluation, et sur l'engagement citoyen.

[Conclusions du Conseil sur les missions européennes](#)

[Communication sur les missions européennes \(Commission européenne\)](#)

Soutenir les jeunes chercheurs en temps de crise

Les ministres débattront du soutien des jeunes chercheurs en temps de crise et, plus généralement, de la manière de leur assurer de bonnes conditions de travail et des perspectives de carrière à long terme une fois la situation d'urgence terminée.

Le soutien des jeunes chercheurs revêt une importance majeure pour l'avenir de la recherche européenne. Les crises actuelles, telles que la pandémie de COVID-19 ou l'agression russe en cours contre l'Ukraine, ont un impact négatif sur ces jeunes chercheurs. Une action plus coordonnée au niveau européen est nécessaire pour surmonter les défis auxquels ils font actuellement face et pour veiller à un développement durable des carrières dans la recherche.

La présidence invitera les ministres à partager leur point de vue sur les questions ci-après, sur la base d'une [note d'information](#):

- Au cours des récentes crises, quelles sont les principales difficultés rencontrées par les jeunes chercheurs dont vous avez eu connaissance ? Quelles mesures ou types de mesures ont été mis en place dans votre pays pour les soutenir ?
- Quels enseignements peuvent en être tirés ? Pour quelles mesures y aurait-il une valeur ajoutée (en termes d'efficacité, d'agilité, de flexibilité) à les coordonner au niveau européen ?

Divers

a) Événements et activités organisés pendant la présidence française

La présidence informera les ministres des événements et des activités qui ont eu lieu pendant la présidence française, y compris le Forum des universités pour le futur de l'Europe, une conférence de haut niveau sur la participation des citoyens aux missions de l'UE, et les journées européennes de la science ouverte à Paris.

[Informations communiquées par la présidence française](#)

b) L'espace européen de la recherche

La Commission Européenne fournira des informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'espace européen de la recherche.

[Informations communiquées par la Commission Européenne](#)

c) Programme de travail de la future présidence

La délégation tchèque informera le Conseil du programme de travail de la prochaine présidence tchèque dans le domaine de la recherche.

ESPACE

Copernicus à horizon 2035

Les ministres seront invités à adopter des conclusions sur Copernicus à horizon 2035. Copernicus est le programme d'observation de la Terre de l'UE. Il fournit des données qui aident les utilisateurs à comprendre l'environnement et qui améliorent la vie des citoyens. Il offre des avantages socio-économiques majeurs et contribue à assurer la sécurité de l'UE, la santé de ses citoyens, ainsi que la protection de son environnement.

Les conclusions du Conseil prévoient les principales pistes de réflexion sur le programme Copernicus à horizon 2035. Le texte met l'accent sur l'évolution des services et des données Copernicus en formulant des orientations en vue du développement futur du programme et en se basant sur trois piliers : le pacte vert, la transition numérique et la sécurité civile.

[Politique spatiale de l'UE \(informations générales\)](#)

Gestion du trafic spatial

Les ministres sont invités à adopter des conclusions sur la gestion du trafic spatial. L'espace est de plus en plus encombré. La probabilité accrue de collision menace la sécurité et la résilience des États membres de l'UE, car des satellites de premier plan pourraient être mis en danger.

Ces conclusions visent à assurer la bonne gestion du trafic spatial, en veillant à ce que les activités spatiales soient menées de manière sûre et durable. Par ces conclusions, les ministres soulignent qu'il importe de renforcer les capacités de l'UE en matière de surveillance de l'espace et de suivi des objets en orbite, et encouragent la coordination en matière de réglementation et de standardisation. La voix de l'UE sur la scène internationale s'en trouvera renforcée.

Lors du Conseil "Compétitivité" de novembre 2021, la présidence slovène a présenté un [rapport sur la gestion du trafic spatial](#), qui discute d'actions cohérentes des États membres et des capacités de l'UE en matière de surveillance de l'espace et de suivi des objets en orbite.

Résilience et compétitivité du programme spatial de l'UE

Les ministres tiendront un débat public d'orientation sur la résilience et la compétitivité du programme spatial de l'UE. Ces dernières années, une course à l'espace a été relancée, financée par les puissances spatiales et avec une participation accrue d'acteurs privés.

Il est donc important que l'UE se positionne sur la scène mondiale et renforce son accès autonome à l'espace et aux technologies spatiales. Pour ce faire, il importe d'étudier comment permettre un accès sûr et abordable à l'espace, tout en renforçant la compétitivité, la flexibilité et la réactivité de l'UE.

Au cours d'une session publique, les ministres chargés de l'espace se pencheront sur des moyens d'améliorer la surveillance et la protection des infrastructures spatiales de l'UE et d'assurer leur résilience. Ils examineront comment le programme spatial de l'UE peut contribuer à la sécurité et à la défense, en particulier au regard des défis actuels. La présidence invitera les ministres à partager leur point de vue sur la question ci-après, sur la base d'une [note d'information](#):

- Quelles mesures l'UE et ses États membres devraient-ils prendre pour renforcer la résilience du programme spatial de l'UE et la concilier avec les enjeux de compétitivité?

Divers

a) Programme de travail de la prochaine présidence

La délégation tchèque informera le Conseil du programme de travail de la prochaine présidence tchèque dans le domaine de l'espace.
